RAPPORT DE GESTION

Le présent document constitue le rapport de gestion de Stella-Jones Inc. (le « rapport de gestion »). Dans le présent rapport de gestion, les termes « la Société » et « Stella-Jones » sont utilisés pour désigner Stella-Jones Inc. et englobent l'ensemble de ses filiales d'exploitation indépendantes.

Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés audités de la Société ont été approuvés par le conseil d'administration le 14 mars 2019. Le rapport de gestion passe en revue les développements importants et les résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, en comparaison de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017 et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des déclarations de nature prospective. Ces déclarations comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, susceptibles de faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement de ceux présentés explicitement ou implicitement dans ces déclarations de nature prospective. Ces risques et incertitudes comprennent, sans toutefois s'y limiter, la conjoncture économique et la situation des marchés, les prix de vente des produits, le coût des matières premières et les frais d'exploitation, les fluctuations des taux de change des devises et tout autre facteur auquel on réfère dans le présent document et dans les autres documents d'information continue déposés par la Société. La direction de la Société décline toute responsabilité de mettre à jour ou de réviser les déclarations de nature prospective contenues aux présentes afin de refléter de nouvelles informations, des événements futurs ou d'autres changements, à moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Les états financiers consolidés audités de la Société sont présentés en dollars canadiens et sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») et le Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada (« CPA Canada »), Partie 1 ─ Comptabilité. À moins d'indication contraire, tous les montants mentionnés dans le présent rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires, notamment la notice annuelle ainsi que les rapports trimestriels et annuels de la Société, en visitant le site Web de SEDAR au www.sedar.com**.** Les communiqués de presse et d'autres renseignements sont également disponibles à la rubrique Investisseurs du site Web de la Société au www.stella-jones.com**.**

NOS ACTIVITÉS

Stella-Jones Inc. est un chef de file dans la production et la commercialisation de produits en bois traité sous pression. La Société fournit des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemin de fer nord-américains, ainsi que des poteaux destinés aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications à l'échelle du continent. Stella-Jones fabrique aussi du bois d'œuvre à usage résidentiel et des accessoires qu'elle distribue auprès de détaillants en vue d'applications extérieures, de même que des produits industriels, notamment des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction, du bois pour les ponts et des produits à base de goudron de houille. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : SJ).

En date du 14 mars 2019, la Société exploitait trente-neuf usines de traitement du bois, douze installations d'écorçage de poteaux et une distillerie de goudron de houille. Ces installations sont situées dans six provinces canadiennes et dix-neuf états américains, et sont complétées par un vaste réseau de distribution à l'échelle nord-américaine. En date du 31 décembre 2018, les effectifs de la Société s'élevaient à environ 2 110 employés.

Stella-Jones bénéficie de plusieurs atouts qui devraient contribuer à renforcer encore davantage le positionnement stratégique et l'avantage concurrentiel de la Société dans le secteur du traitement du bois. Notons, entre autres, la capacité de la Société à servir ses clients à partir de plusieurs usines, une situation financière solide qui permet à la Société de constituer des stocks de bois vert et de les faire sécher à l'air libre en prévision d'importants contrats

à long terme, une source d'approvisionnement en bois stable et établie de longue date ainsi qu'un enregistrement pour la production et la vente de créosote, un produit de préservation du bois.

NOTRE MISSION

Stella-Jones a pour objectif de s'élever au rang de chef de file en matière de performance dans l'industrie de la préservation du bois et d'être un modèle de société responsable, intègre et respectueuse de l'environnement.

C'est en accordant la priorité à la satisfaction de la clientèle, à une gamme de produits de base et à des marchés clés, tout en misant sur sa capacité d'innover et d'optimiser ses ressources, que Stella-Jones entend atteindre ces objectifs.

Stella-Jones s'est engagée à fournir à ses employés un milieu de travail stimulant, sécuritaire et respectueux de l'individu et également à récompenser la recherche de solutions, l'esprit d'initiative et la poursuite d'un rendement toujours meilleur.

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2018

Indicateurs clés choisis (en millions de dollars, sauf le résultat par action (« RPA ») et les indications clés de rendement)	**2018**	**2017**	**2016**
Résultats d'exploitation			
Ventes	2 123,9	1 886,1	1 838,4
Bénéfice brut [1]	314,2	299,9	333,7
BAIIA [1]	244,4	243,1	264,8
Résultat d'exploitation [1]	206,3	207,4	233,2
Résultat net	137,6	167,9	153,9
RPA – de base et dilué	1,98	2,42	2,22
Flux de trésorerie			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	128,1	301,1	181,8
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(26,0)	(239,9)	(9,5)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(108,5)	(58,5)	(175,6)
Situation financière			
Actif courant	1 068,4	908,4	1 050,4
Stocks	838,6	718,5	854,6
Actif total	2 062,2	1 786,0	1 960,9
Dette à long terme [2]	513,5	455,6	694,0
Passif total	780,8	670,4	934,5
Capitaux propres	1 281,4	1 115,5	1 026,4
Indicateurs clés de rendement			
Marge du BAIIA [1]	11,5 %	12,9 %	14,4 %
Marge d'exploitation [1]	9,7 %	11,0 %	12,7 %
Rendement sur les capitaux propres moyens[1]	11,5 %	15,7 %	15,9 %
Ratio du fonds de roulement[1]	6,70	7,04	8,58
Dette à long terme [2] sur la capitalisation totale [1]	0,29:1	0,29:1	0,40:1
Dette à long terme [2] sur le BAIIA[1]	2,10	1,87	2,62
Dividende par action	0,48	0,44	0,40

[1] Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS qui n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS. Il est donc peu probable que l'on puisse la comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la rubrique traitant des mesures financières non conformes aux IFRS du présent rapport de gestion.

[2] Incluant la partie courante de la dette à long terme.

Note : Les nombres sont arrondis.

- Le 18 décembre 2018, Stella-Jones a annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté son avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Les actionnaires peuvent obtenir un exemplaire de l'avis d'intention sur demande auprès de la Société. Aux termes de l'avis, Stella-Jones peut, au cours de la période de douze mois ayant commencé le 20 décembre 2018 et se terminant le 19 décembre 2019, acheter aux fins d'annulation jusqu'à 3 000 000 d'actions ordinaires, soit environ 4,3 % de ses actions ordinaires en circulation.

- Le 19 novembre 2018, Stella-Jones a annoncé la nomination de Mme Karen Laflamme à son conseil d'administration. Mme Laflamme est vice-présidente exécutive et chef des finances, Centres Commerciaux, chez Ivanhoé Cambridge, société qui développe et investit dans des propriétés, des projets et des sociétés immobilières de grande qualité à travers le monde. La nomination de Mme Laflamme est entrée en vigueur le 1er décembre 2018.

- Le 25 septembre 2018, Stella-Jones a annoncé la nomination de Mme Katherine A. Lehman au poste de présidente du conseil, la création d'un comité de gouvernance et de nomination ainsi que la mise en œuvre de nouvelles initiatives en matière de gouvernance.

- Le 14 août 2018, Stella Jones International S.A. a vendu sa participation en actions restante dans Stella-Jones Inc. dans le cadre d'un placement dans le public par voie d'acquisition ferme de 8 445 911 actions ordinaires et d'un placement privé concomitant d'un total de 13 126 925 actions ordinaires.

- Le 9 avril 2018, la Société a complété l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par Wood Preservers Incorporated (« WP »), situés à ses installations de traitement du bois de Warsaw, en Virginie. WP se consacre à la fabrication, la vente et la distribution de pilotis pour construction maritime, de pieux pour fondation et de poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics.

- Le 9 février 2018, la Société a complété l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par Prairie Forest Products (« PFP »), une division de Prendiville Industries Ltd., situés à ses installations de traitement du bois de Neepawa, au Manitoba, de même qu'à ses installations d'écorçage de Birch River, au Manitoba. PFP fabrique des poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics ainsi que du bois d'œuvre traité à usage résidentiel.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Le rapport de gestion contient des mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Ces mesures financières sont les suivantes :

- **Le bénéfice brut** : les ventes moins le coût des ventes
- **Le BAIIA** : le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (aussi appelé le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement)
- **La marge du BAIIA** : le BAIIA divisé par les ventes de la période correspondante
- **Le résultat d'exploitation**
- **Les marges d'exploitation** : le résultat d'exploitation divisé par les ventes de la période correspondante
- **Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés**
- **La dette à long terme sur le BAIIA** : la dette à long terme (y compris la partie courante) divisée par le BAIIA
- **Le rendement sur les capitaux propres moyens** : le résultat net divisé par la moyenne arithmétique des capitaux propres de l'exercice courant et précédent
- **Le ratio du fonds de roulement** : le total de l'actif courant divisé par le total du passif courant
- **La dette à long terme sur la capitalisation totale** : la dette à long terme (y compris la partie courante) divisée par la somme des capitaux propres et de la dette à long terme (y compris la partie courante)

La direction considère que ces mesures non conformes aux IFRS constituent de l'information utile pour les investisseurs avertis relativement à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société puisqu'elles fournissent des mesures additionnelles de sa performance.

Rapprochement du BAIIA et du résultat d'exploitation avec le résultat net (en millions de dollars)	**Périodes de trois mois closes les**		**Exercices clos les**	
	31 décembre 2018	**31 décembre 2017**	**31 décembre 2018**	**31 décembre 2017**
Résultat net de la période	20,6	51,1	137,6	167,9
Plus :				
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	6,4	(26,0)	49,6	20,5
Charges financières	4,8	3,9	19,1	19,0
Résultat d'exploitation	31,8	29,0	206,3	207,4
Dotation aux amortissements	10,0	9,0	38,1	35,7
BAIIA	41,8	38,0	244,4	243,1

Note : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre exactement au total indiqué.

TAUX DE CHANGE

Le tableau qui suit présente les taux de change moyens et de clôture applicables aux trimestres de Stella-Jones pour les exercices 2018 et 2017. Les taux moyens sont utilisés pour convertir les ventes et les dépenses des périodes visées, tandis que les taux de clôture sont utilisés pour convertir les actifs et les passifs des établissements étrangers ainsi que les actifs et passifs monétaires des opérations canadiennes libellés en dollars américains.

Taux $ CA/$ US	**2018**		**2017**	
	moyen	**de clôture**	**moyen**	**de clôture**
Premier trimestre	1,2549	1,2894	1,3240	1,3310
Deuxième trimestre	1,2893	1,3168	1,3491	1,2977
Troisième trimestre	1,3080	1,2945	1,2664	1,2480
Quatrième trimestre	1,3129	1,3642	1,2754	1,2545
Exercice	1,2913	1,3642	1,3038	1,2545

- Taux moyen : La dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien en 2018 en comparison de 2017 a eu un impact négatif sur les ventes, mais une incidence positive sur le coût des ventes.
- Taux de clôture : Au 31 décembre 2018, l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, comparativement au 31 décembre 2017, a eu pour effet d'accroître la valeur des actifs et des passifs libellés en dollars américains, après conversion en dollars canadiens.

SURVOL DE L'INDUSTRIE DES TRAVERSES DE CHEMIN DE FER

Tel que rapporté par l'organisme *Railway Tie Association* (« RTA »), les achats de traverses de chemin de fer se sont élevés à 21,2 millions de traverses en 2018, contre 23,4 millions de traverses en 2017. Le RTA calcule les achats effectués en se fondant sur l'écart entre la production mensuelle et l'évolution des stocks, à partir des données fournies par ses membres. Les niveaux des stocks ont baissé pour s'établir à 14,4 millions de traverses au 31 décembre 2018, alors que les achats surpassent la production. Par conséquent, le ratio des stocks par rapport aux ventes s'établissait à 0,68:1 au 31 décembre 2018, soit un niveau inférieur au ratio moyen de 0,78:1 des dix années précédentes.

Au cours de la dernière décennie, la volatilité des prix du carburant et la congestion constante sur les autoroutes ont incité les expéditeurs à progressivement privilégier le transport par rail, un mode de transport plus efficace sur le plan de la consommation de carburant, au détriment du camionnage. Ainsi, l'augmentation du volume de transport ferroviaire qui s'en est suivie, combinée au vieillissement de l'infrastructure, a engendré une hausse de

la demande pour les produits et services liés à la modernisation et à l'expansion du réseau ferroviaire nord-américain, y compris les traverses de chemin de fer.

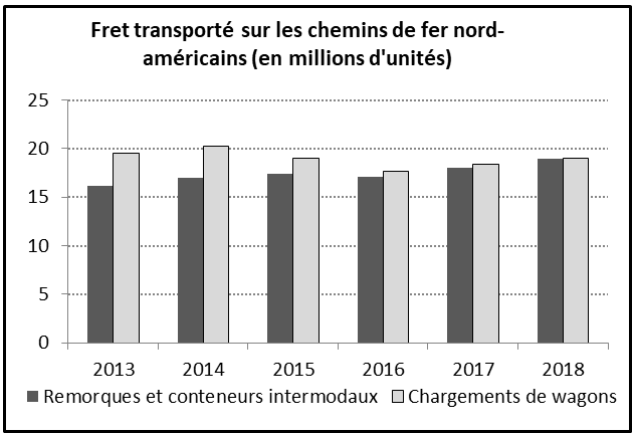

Source: Railway Tie Association

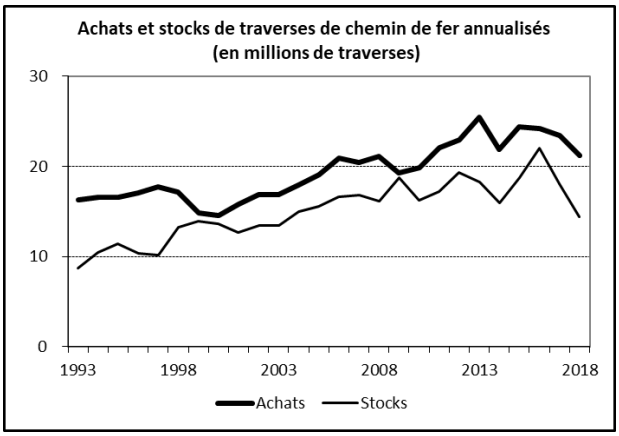

Source: Association of American Railroads

Par ailleurs, selon les données publiées par l'*Association of American Railroads*, l'achalandage total sur les chemins de fer nord-américains a progressé de 3,4 % en 2018. Le volume de chargements de wagons s'est accru de 2,0 % en raison principalement d'une augmentation des expéditions de pétrole et de produits pétroliers, de produits chimiques, ainsi que de minerais métalliques et de métaux, tandis que le volume de remorques et de conteneurs intermodaux a enregistré une augmentation de 4,8 % par rapport aux niveaux de 2017.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Ventes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les ventes ont atteint 2 123,9 millions de dollars, en hausse de 12,6 % par rapport aux ventes de 1 886,1 millions de dollars réalisées lors de l'exercice précédent. Les acquisitions ont contribué aux ventes à hauteur d'environ 60,5 millions de dollars, tandis que l'effet de conversion résultant des fluctuations de la valeur du dollar canadien, la monnaie de présentation de Stella-Jones, par rapport au dollar américain, a eu un impact négatif de 12,9 millions de dollars sur la valeur des ventes libellées en dollars américains comparativement au précédent exercice. Si on exclut ces facteurs, les ventes ont progressé d'environ 190,2 millions de dollars, soit 10,1 %, comme il est précisé ci-dessous.

Ventes (en millions de dollars, sauf les pourcentages)	**Traverses de chemin de fer**	**Poteaux destinés aux sociétés de services publics**	**Bois d'œuvre à usage résidentiel**	**Produits industriels**	**Billots et bois d'œuvre**	**Ventes consolidées**
2017	**651,5**	**654,0**	**366,2**	**94,5**	**119,9**	**1 886,1**
Acquisitions	–	1,4	43,9	14,4	0,8	60,5
Incidence des taux de change	(6,9)	(3,4)	(1,7)	(0,9)	–	(12,9)
Croissance interne	17,8	73,0	66,3	1,0	32,1	190,2
2018	**662,4**	**725,0**	**474,7**	**109,0**	**152,8**	**2 123,9**
Croissance interne %	2,7 %	11,2 %	18,1 %	1,1 %	26,8 %	10,1 %

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des nombres peut ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

RÉPARTITION DES VENTES PAR CATÉGORIES DE PRODUITS
(% des ventes)

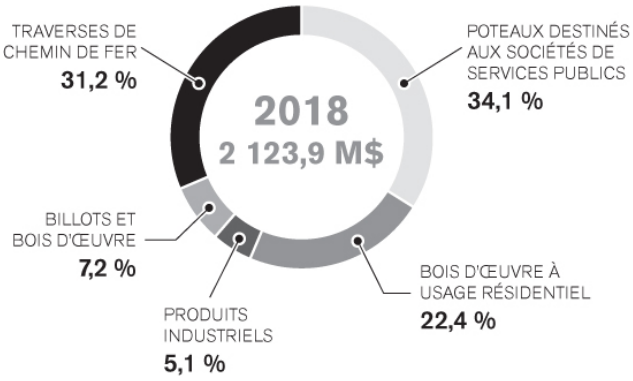

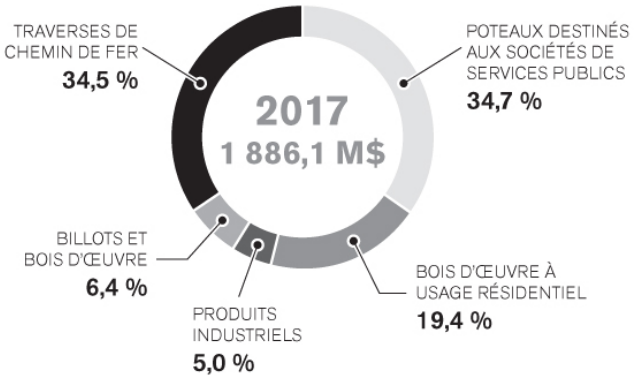

Traverses de chemin de fer

Les ventes de traverses de chemin de fer se sont élevées à 662,4 millions de dollars pour l'exercice 2018, ce qui représente une hausse de 1,7 % par rapport aux ventes de 651,5 millions de dollars réalisées en 2017. L'effet de conversion des devises a réduit la valeur des ventes libellées en dollars américains d'environ 6,9 millions de dollars. Si on exclut l'effet de conversion des devises, les ventes de traverses de chemin de fer ont augmenté d'environ 17,8 millions de dollars, ou 2,7 %, en raison principalement d'une hausse des prix de vente dans la seconde moitié de l'exercice, en partie contrebalancée par le soutien apporté par la Société à la transition d'un client qui exploite des chemins de fer de catégorie 1 d'un programme de « services de traitement » à un programme à services complets de type « black-tie » au cours de la première moitié de l'exercice. Les ventes de traverses de chemin de fer ont représenté 31,2 % des ventes totales de la Société en 2018.

VENTES DE TRAVERSES DE CHEMIN DE FER
(en millions de $)

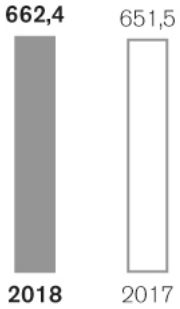

Poteaux destinés aux sociétés de services publics

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont atteint 725,0 millions de dollars en 2018, en hausse de 10,9 % par rapport aux ventes de 654,0 millions de dollars réalisées en 2017. Les acquisitions ont contribué aux ventes à hauteur de 1,4 million de dollars, tandis que l'effet de conversion des devises a réduit la valeur des ventes libellées en dollars américains d'environ 3,4 millions de dollars. Si on exclut l'apport des acquisitions et l'effet de conversion des devises, les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont augmenté d'environ 73,0 millions de dollars, ou 11,2 %, en raison principalement d'une progression des ventes dans le sud-est des États-Unis, d'un accroissement du nombre de projets nécessitant des poteaux de transmission, de la vigueur de la demande générée par les programmes de remplacement et d'une hausse des prix de vente. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont représenté 34,1 % des ventes totales de la Société en 2018.

VENTES DE POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS
(en millions de $)

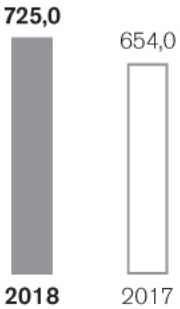

Bois d'œuvre à usage résidentiel

Les ventes dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel ont totalisé 474,7 millions de dollars en 2018, en hausse de 29,6 % par rapport à celles de 366,2 millions de dollars réalisées en 2017. Les acquisitions ont contribué aux ventes à hauteur d'environ 43,9 millions de dollars, tandis que l'effet de conversion des devises a réduit la valeur des ventes libellées en dollars américains d'environ 1,7 million de dollars par rapport à l'exercice 2017. Si on exclut ces facteurs, les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont augmenté d'environ 66,3 millions de dollars, soit 18,1 %. Cet écart favorable est principalement attribuable à une hausse des prix de vente découlant de l'augmentation des coûts du bois d'œuvre qui a été transférée aux clients ainsi qu'à un accroissement du volume résultant de la présence grandissante de la Société sur ce marché. Le bois d'œuvre à usage résidentiel a représenté 22,4 % des ventes totales de la Société en 2018.

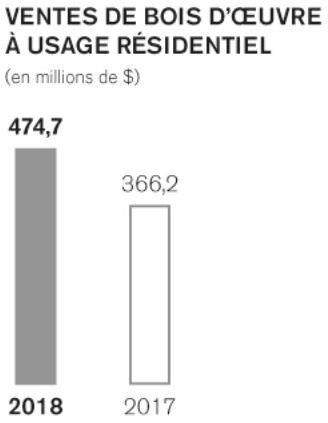

Produits industriels

Les ventes de produits industriels ont atteint 109,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2018, comparativement à 94,5 millions de dollars lors du précédent exercice. Les acquisitions ont contribué aux ventes à hauteur d'environ 14,4 millions de dollars, tandis que l'effet de conversion des devises a réduit la valeur des ventes libellées en dollars américains d'environ 0,9 million de dollars par rapport à l'exercice 2017. Si on exclut la contribution des acquisitions et l'effet de conversion des devises, les ventes ont progressé de 1,1 %, en raison essentiellement de la demande pour des produits destinés au secteur ferroviaire et de projets ayant requis des produits laminés, en partie contrebalancés par une baisse de la demande de bois pour les ponts et de poutres. Les produits industriels ont représenté 5,1 % des ventes totales de la Société en 2018.

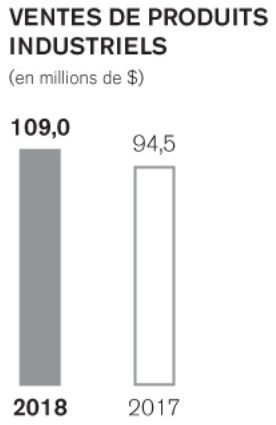

Billots et bois d'œuvre

Les ventes de billots et de bois d'œuvre se sont chiffrées à 152,8 millions de dollars en 2018, comparativement à des ventes de 119,9 millions de dollars en 2017. Si on exclut l'apport des acquisitions, les ventes de billots et de bois d'œuvre ont augmenté de 26,8 %. Cette progression importante reflète une hausse des prix de vente découlant de l'augmentation des coûts du bois d'œuvre, jumelée à une intensification des activités de récolte du bois dans le but de s'approvisionner en matière première afin de soutenir les fortes ventes de poteaux. Les ventes de billots et de bois d'œuvre ont représenté 7,2 % des ventes totales de la Société en 2018.

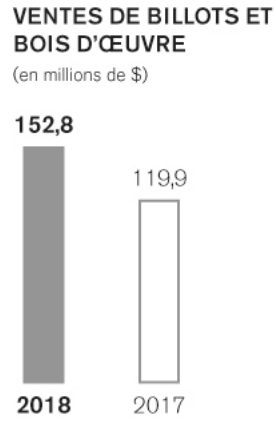

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES VENTES
(% des ventes)

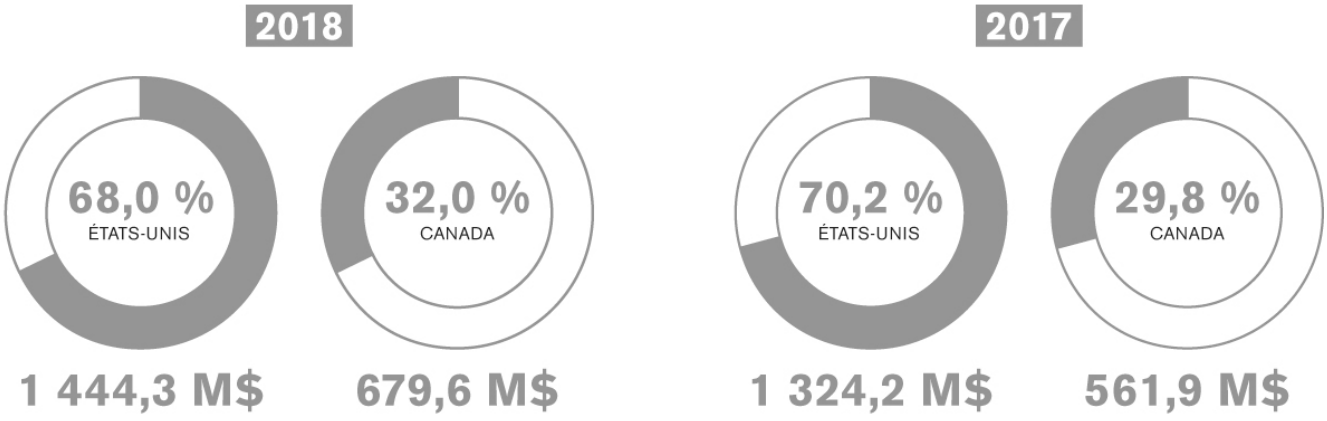

Les ventes réalisées aux États-Unis se sont élevées à 1 444,3 millions de dollars, soit 68,0 % des ventes, en 2018, ce qui représente une augmentation de 120,0 millions de dollars, ou 9,1 %, par rapport aux ventes de 1 324,2 millions de dollars en 2017. Cette hausse, d'un exercice sur l'autre, résulte principalement d'une progression des ventes dans l'ensemble des catégories de produits, jumelée à la contribution de l'acquisition de WP, en partie contrebalancées par l'impact négatif de la conversion de la devise locale sur les ventes libellées en dollars américains.

Les ventes sur le marché canadien se sont élevées à 679,6 millions de dollars, soit 32,0 % des ventes en 2018, ce qui représente une hausse de 117,7 millions de dollars, soit 20,9 %, par rapport aux ventes de 561,9 millions de dollars réalisées en 2017. Cette progression, d'un exercice sur l'autre, est principalement due à une augmentation des ventes dans les catégories du bois d'œuvre à usage résidentiel résultant d'un volume plus élevé ainsi que d'une hausse des prix de vente découlant de l'augmentation des coûts du bois d'œuvre, de même que de l'apport de l'acquisition de PFP. En outre, cette progression découle également d'un accroissement des ventes dans les catégories des poteaux destinés aux sociétés de services publics ainsi que des billots et du bois d'œuvre.

Coût des ventes
Le coût des ventes, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, s'est élevé à 1 809,7 millions de dollars, soit 85,2 % des ventes, en 2018. En comparaison, le coût des ventes s'était établi à 1 586,3 millions de dollars, ou 84,1 % des ventes, en 2017.

L'augmentation du coût des ventes s'explique par le soutien apporté par la Société à un client qui exploite des chemins de fer de catégorie 1 qui a effectué la transition d'un programme de « services de traitement » à un programme à services complets de type « black-tie » au cours de la première moitié de l'exercice. Dans le but d'accélérer cette transition, la Société a acquis des traverses de chemin de fer non traitées de ce client, ce qui a augmenté le coût des ventes une fois que ces traverses ont été traitées et vendues. En outre, la hausse des coûts des traverses de chemin de fer non traitées et de certaines essences de poteaux non traitées a aussi eu des répercussions sur le coût des ventes. Par ailleurs, l'augmentation des coûts du bois d'œuvre au cours de l'année, transférée aux clients par le biais de hausses des prix de vente des produits, a contribué à accroître le coût des ventes dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel, mais a aussi exercé une pression à la baisse sur les marges lorsqu'exprimées en pourcentage des ventes. Ces hausses de coûts ont été en partie contrebalancées par l'effet de conversion des devises.

La dotation aux amortissements a totalisé 38,1 millions de dollars pour l'exercice 2018, ce qui représente une hausse par rapport à la dotation aux amortissements de 35,7 millions de dollars constatée un an plus tôt. En conséquence, le bénéfice brut s'est établi à 314,2 millions de dollars, soit 14,8 % des ventes, en 2018, contre 299,9 millions de dollars, ou 15,9 % de ventes, en 2017.

Frais de vente et d'administration
Les frais de vente et d'administration se sont élevés à 99,0 millions de dollars en 2018, comparativement à des frais de 93,8 millions de dollars en 2017. Cette variation s'explique essentiellement par une augmentation des crédits d'impôts imposables de 2,6 millions de dollars comptabilisés en 2017, jumelée à une hausse des salaires et des avantages, de même que de la rémunération fondée sur des actions en 2018, en partie contrebalancées par l'effet de conversion des devises. Exprimés en pourcentage des ventes, les frais de vente et d'administration ont représenté 4,7 % des ventes en 2018, en légère baisse par rapport à 5,0 % en 2017.

Autres pertes (gains), montant net
Le montant net de 8,9 millions de dollars des autres pertes subies par Stella-Jones pour l'exercice 2018 comprenait une perte hors caisse de 7,9 millions de dollars découlant de la réévaluation à la valeur du marché de contrats dérivés sur le diesel et le pétrole. En 2017, le montant net de 1,3 million de dollars des autres gains consistait essentiellement en un gain de change de 4,1 millions de dollars et un renversement de provisions pour restauration de sites de 2,1 millions de dollars, en partie contrebalancés par une charge de 3,2 millions de dollars liée à des frais de transport et de distribution à payer et par une perte sur cession d'actifs de 1,3 million de dollars.

Le risque de la Société lié aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations des devises découle des opérations de vente et d'achat en dollars américains effectuées par ses installations canadiennes et de la dette à long terme libellée en dollars américains détenue par sa société canadienne. Stella-Jones U.S. Holding Corporation, la filiale américaine en propriété exclusive de la Société, est un établissement étranger dont la monnaie fonctionnelle diffère de celle de la Société et les gains et pertes de change sur conversion de ses états financiers sont reportés aux capitaux propres. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées à partir d'établissements canadiens. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de dollars américains et l'achat de certains biens et services en dollars américains. La Société pourrait également avoir recours à des contrats de change à terme pour l'achat de dollars américains dans le cadre des achats importants de biens et services qui ne sont pas naturellement couverts.

Charges financières
Les charges financières pour l'exercice 2018 se sont élevées à 19,1 millions de dollars, soit un niveau comparable aux charges financières de 19,0 millions de dollars comptabilisées en 2017, alors que l'augmentation des emprunts d'un exercice sur l'autre, en raison principalement du financement des acquisitions, a été en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion de la devise locale sur les charges financières relatives aux emprunts de la Société libellés en dollars américains.

Résultat avant impôts et charge d'impôts
Stella-Jones a généré un résultat avant impôts de 187,2 millions de dollars, ou 8,8 % des ventes, en 2018, soit un niveau comparable au résultat avant impôts de 188,4 millions de dollars, ou 10,0 % des ventes, généré en 2017.

La charge d'impôts sur le résultat de Stella-Jones a totalisé 49,6 millions de dollars en 2018, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 26,5 %. En 2017, la charge d'impôts sur le résultat s'était établie à 20,5 millions de dollars, ce qui équivalait à un taux d'imposition effectif de 10,9 %. Le taux d'imposition effectif moins élevé en 2017 reflète les changements apportés au taux d'imposition fédéral américain sur le revenu des sociétés à la suite de l'adoption de la loi intitulée *Tax Cuts and Jobs Act* (la « Loi ») le 22 décembre 2017. La Loi a eu une incidence favorable sur les filiales américaines de la Société, notamment la disposition qui a ramené de 35,0 % à 21,0 % le taux d'impôt fédéral maximum sur le revenu des sociétés à compter du 1er janvier 2018. Bien que la Loi ne soit entrée en vigueur que le 1er janvier 2018, les changements apportés aux taux d'imposition ont nécessité la réévaluation des passifs d'impôt différé au 31 décembre 2017. En raison de la réduction des taux d'imposition, un avantage fiscal différé non récurrent hors caisse de 30,0 millions de dollars a été comptabilisé dans l'état des résultats pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, ce qui explique la baisse du taux d'imposition effectif pour 2017.

Résultat net
Le résultat net pour l'exercice 2018 a atteint 137,6 millions de dollars, soit 1,98 $ par action diluée, comparativement à un résultat net de 167,9 millions de dollars, ou 2,42 $ par action diluée, lors de l'exercice 2017. Cette baisse s'explique essentiellement par une charge d'impôts sur le résultat plus faible en 2017.

ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Wood Preservers Incorporated
Le 9 avril 2018, la Société a complété l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par WP, situés à ses installations de traitement du bois de Warsaw, en Virginie. WP se consacre à la fabrication, la vente et la distribution de pilotis pour construction maritime, de pieux pour fondation et de poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 27,5 millions de dollars (21,6 millions de dollars US), excluant approximativement 423 000 $ de frais liés à la transaction, comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, sous la rubrique « Frais de vente et d'administration ». La Société a financé l'acquisition au moyen de ses facilités de crédit syndiquées existantes. La contrepartie transférée comprend également un billet à payer non garanti ne portant aucun intérêt et payable annuellement, à la date d'anniversaire de la transaction, en six versements de 500 000 $ US. Le solde du billet à payer non garanti a été constaté à une juste valeur de 3,3 millions de dollars (2,6 millions de dollars US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 4,17 %.

Le tableau suivant présente la répartition finale des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Aucun ajustement significatif n'a été fait en ce qui a trait à la détermination de la juste valeur provisoire. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

(Les données tabulaires sont présentées en millions de dollars)	
Actifs acquis	
Créances	3,9
Stocks	8,5
Immobilisations corporelles	18,2
Relations clients	0,2
Goodwill	1,1
Total des actifs acquis	**31,9**
Passifs repris	
Passifs d'impôt différé	0,4
Total des actifs nets acquis et des passifs repris	**31,5**
Contrepartie transférée	
Trésorerie	27,5
Contrepartie à payer	0,7
Billet à payer non garanti	3,3
Contrepartie transférée	**31,5**

Prairie Forest Products
Le 9 février 2018, la Société a complété l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par PFP, une division de Prendiville Industries Ltd. situés à ses installations de traitement du bois de Neepawa, au Manitoba, de même qu'à ses installations d'écorçage de Birch River, au Manitoba. PFP fabrique des poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics ainsi que du bois d'œuvre à usage résidentiel.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 27,0 millions de dollars, excluant approximativement 425 000 $ de frais liés à la transaction, dont 159 000 $ et 266 000 $ ont été comptabilisés respectivement dans les états consolidés du résultat net des exercices 2017 et 2018 sous la rubrique « Frais de

vente et d'administration ». La Société a financé l'acquisition au moyen de ses facilités de crédit syndiquées existantes.

Le tableau suivant présente la répartition finale des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Aucun ajustement significatif n'a été fait en ce qui a trait à la détermination de la juste valeur provisoire.

(Les données tabulaires sont présentées en millions de dollars)	
Actifs acquis	
Stocks	10,5
Immobilisations corporelles	7,8
Relations clients	5,9
Goodwill	4,0
Actifs d'impôt différé	0,2
Total des actifs acquis	**28,4**
Passifs repris	
Provision pour restauration de sites	1,4
Total des actifs nets acquis et des passifs repris	**27,0**
Contrepartie transférée	
Trésorerie	27,0
Contrepartie transférée	**27,0**

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les ventes de la Société suivent une tendance saisonnière. Les expéditions de traverses de chemin de fer, de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de produits industriels sont plus élevées au cours des deuxième et troisième trimestres afin d'approvisionner en produits les utilisateurs industriels pour leurs projets d'entretien estivaux. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel suivent une tendance saisonnière semblable. À l'automne et à l'hiver, on observe une diminution de l'activité et, par conséquent, les premier et quatrième trimestres affichent généralement des niveaux de ventes relativement moins élevés. Le tableau suivant présente certaines données financières choisies des huit derniers trimestres de la Société, y compris le dernier exercice complet :

2018

Pour les trimestres clos les (en millions de dollars, sauf le RPA)	**31 mars**	**30 juin**	**30 sept.**	**31 déc.**	**Total**
Ventes	398,8	662,3	630,0	432,8	2 123,9
BAIIA	44,0	80,1	78,5	41,8	244,4
Résultat d'exploitation	35,5	71,0	67,9	31,8	206,3
Résultat net de la période	23,1	48,1	45,8	20,6	137,6
RPA – de base et dilué	0,33	0,69	0,66	0,30	1,98

2017

Pour les trimestres clos les (en millions de dollars, sauf le RPA)	**31 mars**	**30 juin**	**30 sept.**	**31 déc.**	**Total**
Ventes	396,9	594,2	517,6	377,4	1 886,1
BAIIA	49,7	83,6	71,8	38,0	243,1
Résultat d'exploitation	40,8	74,5	63,1	29,0	207,4
Résultat net de la période	25,9	48,9	42,0	51,1	167,9
RPA – de base et dilué	0,37	0,71	0,61	0,74	2,42

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des résultats trimestriels peut ne pas correspondre exactement au total présenté pour l'ensemble de l'exercice.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Faits saillants

Indicateurs clés de rendement (en millions de dollars, sauf la marge et le RPA)	**T4-2018**	**T4-2017**	**Variation ($)**	**Variation (%)**
Résultats d'exploitation				
Ventes	432,8	377,4	55,4	14,7 %
Bénéfice brut	67,0	53,5	13,5	25,2 %
BAIIA	41,8	38,0	3,8	10,0 %
Marge du BAIIA	9,7 %	10,1 %	s.o.	s.o.
Résultat d'exploitation	31,8	29,0	2,8	9,7 %
Résultat net	20,6	51,1	(30,5)	(59,7 %)
RPA – de base et dilué	0,30	0,74	(0,44)	(59,5 %)

Note : Les chiffres sont arrondis.

Résultats d'exploitation

Les ventes se sont élevées à 432,8 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2018, en hausse de 14,7 % par rapport aux ventes de 377,4 millions de dollars réalisées lors de la même période en 2017. Les acquisitions ont contribué aux ventes à hauteur d'environ 11,4 millions de dollars, tandis que l'effet de conversion résultant des fluctuations de la valeur du dollar canadien, la monnaie de présentation de Stella-Jones, par rapport au dollar américain, a eu un impact positif de 9,0 millions de dollars sur la valeur des ventes libellées en dollars américains, en comparaison de la même période du précédent exercice. Si on exclut ces facteurs, les ventes ont progressé d'environ 35,0 millions de dollars, soit 9,3 %, comme il est expliqué ci-après.

Ventes (en millions de dollars, sauf les pourcentages)	**Traverses de chemin de fer**	**Poteaux destinés aux sociétés de services publics**	**Bois d'œuvre à usage résidentiel**	**Produits industriels**	**Billots et bois d'œuvre**	**Ventes consolidées**
T4 2017	**118,0**	**162,9**	**48,6**	**20,0**	**27,9**	**377,4**
Acquisitions	–	0,3	7,2	3,9	–	11,4
Incidence des taux de change	3,3	4,4	0,6	0,4	0,3	9,0
Croissance interne	5,7	24,4	3,9	(1,2)	2,2	35,0
T4 2018	**127,0**	**192,0**	**60,3**	**23,1**	**30,4**	**432,8**
Croissance interne %	4,8 %	15,0 %	8,0 %	(6,0 %)	7,9 %	9,3 %

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des résultats trimestriels peut ne pas correspondre exactement au total présenté pour l'ensemble de l'exercice.

Les ventes de traverses de chemin de fer ont atteint 127,0 millions de dollars, contre 118,0 millions de dollars lors du précédent exercice. Si on exclut l'effet de conversion résultant des fluctuations des devises, les ventes de traverses de chemin de fer ont enregistré une hausse de 4,8 % grâce à une hausse des prix de vente. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics se sont chiffrées à 192,0 millions de dollars, en hausse de 17,9 % par rapport aux ventes de 162,9 millions de dollars réalisées lors du précédent exercice. Si on exclut l'apport des acquisitions ainsi que l'effet de conversion des devises, les ventes ont augmenté de 15,0 % en raison de l'élargissement de la portée de la Société sur le marché du sud-est des États-Unis, d'un accroissement du nombre de projets nécessitant des poteaux de transmission, de la vigueur de la demande générée par les programmes de remplacement et des besoins suite aux feux de forêts en Californie vers la fin de 2018. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont atteint 60,3 millions de dollars, en hausse par rapport à celles de 48,6 millions de dollars réalisées lors du précédent exercice. Si on exclut l'apport des acquisitions et l'effet de conversion des devises, les ventes ont progressé de 8,0 % , grâce à un accroissement des volumes au Canada, en partie contrebalancé par une baisse des prix de vente aux États-Unis. Les ventes de produits industriels se sont élevées à 23,1 millions de dollars, en hausse par rapport aux ventes de 20,0 millions de dollars réalisées un an plus tôt. Si on exclut l'apport des acquisitions et l'effet de conversion des devises, les ventes ont fléchi de 6,0 % en raison d'un recul de la

demande du bois pour les ponts et de poutres. Enfin, les ventes de billots et de bois d'œuvre se sont chiffrées à 30,4 millions de dollars, contre 27,9 millions de dollars lors du précédent exercice. Si on exclut l'effet de conversion des devises, les ventes ont augmenté de 7,9 %, en raison essentiellement d'une intensification des efforts d'approvisionnement en poteaux qui a engendré une augmentation des ventes de billots, en partie contrebalancée par une baisse des prix de vente du bois d'œuvre.

Le bénéfice brut s'est établi à 67,0 millions de dollars, soit 15,5 % des ventes, au quatrième trimestre de l'exercice 2018, contre 53,5 millions de dollars, ou 14,2 % des ventes, au quatrième trimestre de 2017. L'augmentation en pourcentage des ventes traduit essentiellement une amélioration de l'absorption des frais généraux d'un exercice sur l'autre découlant d'un accroissement du niveau d'activité de production alors que les marges dégagées sur les produits sont demeurées comparables à celles du précédent exercice. Le résultat d'exploitation s'est élevé à 31,8 millions de dollars, soit 7,4 % des ventes, au quatrième trimestre de l'exercice 2018, contre 29,0 millions de dollars, ou 7,7 % des ventes lors de l'exercice précédent.

Le résultat net de la période s'est établi à 20,6 millions de dollars, soit 0,30 $ par action diluée, comparativement à 51,1 millions de dollars, ou 0,74 $ par action diluée, lors de l'exercice précédent. La baisse, d'un exercice sur l'autre, est attribuable à un avantage fiscal non récurrent hors caisse de 30,0 millions de dollars enregistré au quatrième trimestre de l'exercice 2017 découlant de la réévaluation des passifs d'impôt différé à la suite d'une réduction du taux d'imposition fédéral maximum sur le revenu des sociétés aux États-Unis. Les résultats au quatrième trimestre ont aussi été affectés par une perte hors caisse de 7,9 millions de dollars découlant de la réévaluation à la juste valeur de contrats dérivés sur le diesel et le pétrole.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Du fait que la majeure partie des actifs et des passifs de la Société sont libellés en dollars américains, les fluctuations des taux de change peuvent avoir des répercussions importantes sur leur valeur. Ainsi, au 31 décembre 2018, l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, comparativement au 31 décembre 2017 (veuillez consulter la rubrique intitulée « Taux de change » à la page 4) a pour conséquence d'augmenter la valeur des actifs et des passifs libellés en dollars américains, après conversion en dollars canadiens.

Actif

Au 31 décembre 2018, le total de l'actif atteignait 2,06 milliards de dollars, contre 1,79 milliard de dollars au 31 décembre 2017. Le solde plus élevé du total de l'actif traduit essentiellement une augmentation de l'actif courant, comme il est expliqué ci-après.

Actif (en millions de dollars)	**Au 31 décembre 2018**	**Au 31 décembre 2017**	**Variation**
Créances	192,4	163,5	28,9
Stocks	838,6	718,5	120,1
Autres actifs courants	37,4	26,4	11,0
Total de l'actif courant	**1 068,4**	**908,4**	**160,0**
Immobilisations corporelles	551,8	466,1	85,7
Immobilisations incorporelles	131,7	130,3	1,4
Goodwill	298,3	270,3	28,0
Autres actifs non courants	12,1	10,9	1,2
Total de l'actif non courant	**993,9**	**877,6**	**116,3**
Total de l'actif	**2 062,2**	**1 786,0**	**276,2**

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des nombres peut ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

Au 31 décembre 2018, la valeur des créances, déduction faite de la provision pour les pertes de crédit attendues de 2,2 millions de dollars, se chiffrait à 192,4 millions de dollars au 31 décembre 2018, contre 163,5 millions de dollars au 31 décembre 2017. L'augmentation est attribuable à un accroissement des ventes au quatrième trimestre de l'exercice 2018, comparativement au quatrième trimestre de 2017, jumelé à l'incidence de la conversion de la devise locale sur les créances libellées en dollars américains. La direction estime que toutes les créances inscrites à son état de la situation financière sont recouvrables puisque ses principaux clients, essentiellement des

exploitants de chemin de fer de catégorie 1, de grands détaillants et des fournisseurs de services publics de grande envergure, ont une bonne solvabilité et peu d'historiques de défaut de paiement.

Les stocks s'élevaient à 838,6 millions de dollars au 31 décembre 2018, en hausse comparativement à 718,5 millions de dollars au 31 décembre 2017. Cette augmentation est attribuable à l'incidence de la conversion de la devise locale sur les stocks libellés en dollars américains et aux stocks provenant des acquisitions de PFP et WP, de même qu'à une hausse des niveaux des stocks en prévision des livraisons devant être effectuées durant la première moitié de 2019.

En raison des longues périodes de temps nécessaires pour sécher le bois à l'air libre, qui peuvent parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue, les stocks constituent un élément important du fonds de roulement. En conséquence, la rotation des stocks a toujours été relativement lente. De plus, d'importants stocks de matière première et de produits finis sont nécessaires à certains moments de l'année afin de soutenir la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel. Toutefois, les solides relations d'affaires qu'entretient la Société avec certains clients et les contrats à long terme qui en découlent lui permettent de mieux déterminer les besoins en stocks. Néanmoins, la direction surveille continuellement les niveaux des stocks et la demande du marché pour ses produits. La production est rajustée en conséquence afin d'optimiser le rendement et l'utilisation de la capacité. La Société estime que les flux de trésorerie générés par ses activités d'exploitation ainsi que ses facilités de crédit syndiquées disponibles sont suffisants pour lui permettre de faire face à ses besoins en fonds de roulement dans l'avenir prévisible.

La valeur des immobilisations corporelles s'établissait à 551,8 millions de dollars au 31 décembre 2018, comparativement à 466,1 millions de dollars au 31 décembre 2017. Cette augmentation est principalement liée aux achats d'immobilisations corporelles d'un montant de 51,6 millions de dollars effectués au cours de l'exercice 2018, à l'ajout des immobilisations corporelles des acquisitions de PFP et WP d'un montant total de 26,0 millions de dollars, ainsi qu'à l'incidence de la conversion de la devise locale sur les immobilisations corporelles détenues aux États-Unis, en partie contrebalancés par une dotation aux amortissements de 21,1 millions de dollars pour *l'exercice.*

Les valeurs des immobilisations incorporelles et du goodwill atteignaient respectivement 131,7 millions de dollars et 298,3 millions de dollars au 31 décembre 2018. Les immobilisations incorporelles comprennent les relations clients, la valeur actualisée d'ententes de non-concurrence, l'enregistrement de la créosote, les droits de coupe, le bois sur pied, les progiciels et un contrat de location à prix de faveur. Au 31 décembre 2017, les immobilisations incorporelles et le goodwill se chiffraient respectivement à 130,3 millions de dollars et 270,3 millions de dollars. La légère augmentation de la valeur des immobilisations incorporelles découle principalement des relations clients provenant des entreprises acquises et de l'incidence de la conversion de la devise locale sur les immobilisations incorporelles détenues aux États-Unis, en partie contrebalancées par une dotation aux amortissements de 17,0 millions de dollars pour l'exercice 2018. L'augmentation du goodwill est principalement attribuable aux acquisitions ainsi qu'à l'incidence de la conversion de la devise locale sur le goodwill libellé en dollars américains.

Passif

Au 31 décembre 2018, le total du passif de Stella-Jones atteignait 780,8 millions de dollars, en hausse par rapport à 670,4 millions de dollars au 31 décembre 2017. Cette variation reflète essentiellement une augmentation du passif non courant ainsi que du passif courant, comme il est expliqué ci-après.

Passif (en millions de dollars)	**Au 31 décembre 2018**	**Au 31 décembre 2017**	**Variation**
Comptes créditeurs et charges à payer	133,3	111,2	22,1
Partie courante de la dette à long terme	9,7	5,7	4,0
Autres passifs courants	16,4	12,1	4,3
Total du passif courant	**159,4**	**129,0**	**30,4**
Dette à long terme	503,8	449,9	53,9
Autres passifs non courants	117,6	91,5	26,1
Total du passif non courant	**621,4**	**541,4**	**80,0**
Total du passif	**780,8**	**670,4**	**110,4**

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des nombres peut ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

La valeur du passif courant s'établissait à 159,4 millions de dollars au 31 décembre 2018, contre 129,0 millions de dollars au 31 décembre 2017. Cette variation est principalement attribuable à une augmentation de 22,1 millions de dollars des comptes créditeurs et charges à payer liée à un accroissement du niveau d'activité commerciale au quatrième trimestre de l'exercice 2018, par rapport à la période correspondante du précédent exercice. La variation s'explique aussi par l'incidence de la conversion de la devise locale sur les comptes créditeurs et charges à payer libellés en dollars américains.

La dette à long terme de la Société, y compris la partie courante, s'élevait à 513,5 millions de dollars au 31 décembre 2018, contre 455,6 millions de dollars au 31 décembre 2017. Cette augmentation traduit essentiellement un accroissement des besoins en fonds de roulement, le financement nécessaire aux acquisitions de PFP et WP, de même que l'incidence de la conversion de la devise locale sur la dette à long terme libellée en dollars américains. Au 31 décembre 2018, un montant de 291,6 millions de dollars était disponible en vertu des facilités de crédit syndiquées de 579,8 millions de dollars (425,0 millions de dollars US) de la Société. Les facilités de crédit syndiquées de la Société sont mises à sa disposition pour une durée de cinq ans jusqu'en février 2024 et sont, par conséquent, classées comme dette à long terme.

Au 31 décembre 2018, la Société respectait toutes les clauses restrictives relatives à sa dette et ses obligations contractuelles.

Le 14 janvier 2019, la Société a obtenu une prolongation d'un an, soit jusqu'au 27 février 2024, de sa facilité de crédit rotatif non garantie. Cette prolongation a été obtenue par le biais d'un amendement à la cinquième entente de crédit amendée et mise à jour intervenue en date du 26 février 2016 tel qu'amendée le 18 mai 2016 et le 15 mars 2018.

Capitaux propres

Les capitaux propres s'établissaient à 1,28 milliard de dollars au 31 décembre 2018, comparativement à 1,12 milliard de dollars au 31 décembre 2017. Cette variation reflète une augmentation des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, comme il est expliqué ci-après.

Capitaux propres (en millions de dollars)	**Au 31 décembre 2018**	**Au 31 décembre 2017**	**Variation**
Capital-actions	221,3	220,4	0,9
Surplus d'apport	0,3	0,3	-
Résultats non distribués	909,1	809,0	100,1
Cumul des autres éléments du résultat global	150,7	85,8	64,9
Total des capitaux propres	**1 281,4**	**1 115,5**	**165,9**

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des nombres peut ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

L'augmentation est attribuable au résultat net de 137,6 millions de dollars dégagé au cours de l'exercice 2018 et à une variation favorable de 64,9 millions de dollars de la valeur du cumul des autres éléments du résultat global découlant de l'incidence des fluctuations des devises, en partie contrebalancés par des versements de dividendes de 33,3 millions de dollars.

Au terme de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a racheté aux fins d'annulation, en date du 31 décembre 2018, 105 000 actions ordinaires pour une contrepartie de 4,0 millions de dollars. Au 31 décembre 2018, la Société s'est engagée a racheté aux fins d'annulation 42 000 actions ordinaires pour une contrepartie de 1,6 million de dollars. Le règlement de cet engagement est survenu au début du mois de janvier 2019 et les actions ordinaires correspondantes ont été annullées en même temps.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Le tableau qui suit présente un résumé des éléments des flux de trésorerie pour les exercices indiqués :

Résumé des flux de trésorerie (en millions de dollars)	**Exercice clos les**	
	31 décembre 2018	**31 décembre 2017**
Activités d'exploitation	128,1	301,1
Activités de financement	(26,0)	(239,9)
Activités d'investissement	(108,5)	(58,5)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie pour l'exercice	(6,4)	2,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie – début	6,4	3,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie – clôture	**-**	**6,4**

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des nombres peut ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

Les activités, acquisitions et dépenses en immobilisations corporelles de la Société sont principalement financées par les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, par la trésorerie disponible ainsi que par la dette à long terme. La Société prévoit engager en 2019 un montant comparable à celui de l'exercice 2018 en immobilisations corporelles (51,6 millions de dollars en 2018) qui englobera un agrandissement d'usine à Cameron, au Wisconsin.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont élevés à 128,1 millions de dollars en 2018, comparativement à 301,1 millions de dollars lors du précédent exercice. Cette fluctuation reflète essentiellement les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, comme expliqué ci-après.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (en millions de dollars)	**31 décembre 2018**	**31 décembre 2017**
Résultat net	137,6	167,9
Perte sur instruments financiers dérivés	8,6	0,8
Impôts sur le résultat différés	10,6	(21,1)
Autres	105,5	100,6
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés	**262,3**	**248,2**
Stocks	(56,7)	100,7
Autres actifs courants	(15,3)	4,4
Autres	(4,1)	(2,0)
Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie	**(76,1)**	**103,1**
Intérêts versés	(18,7)	(15,8)
Impôts sur le résultat payés	(39,4)	(34,5)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**128,1**	**301,1**

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des nombres peut ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés, se sont élevés à 262,3 millions de dollars pour l'exercice 2018, comparativement à 248,2 millions de dollars en 2017. Cette augmentation est en grande partie attribuable à une hausse des impôts sur le résultat différés ainsi qu'à une perte sur instruments financiers dérivés, en partie contrebalancés par une baisse du résultat net.

Les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie ont réduit les liquidités de 76,1 millions de dollars en 2018. Ce résultat est principalement attribuable à une augmentation de la valeur et du volume des stocks. En 2017, les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie avaient augmenté les

liquidités de 103,1 millions de dollars, en raison d'une baisse des coûts et du volume des traverses de chemin de fer non traitées en stock.

Les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés ont réduit les liquidités de 18,7 millions de dollars et 39,4 millions de dollars, respectivement, en 2018, contre 15,8 millions de dollars et 34,5 millions de dollars, respectivement, en 2017.

En conséquence, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont généré des liquidités de 128,1 millions de dollars en 2018, comparativement à 301,1 millions de dollars lors de l'exercice 2017.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les activités de financement ont réduit les liquidités de 26,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2018, en raison principalement de versements de dividendes de 33,3 millions de dollars et du rachat d'actions ordinaires totalisant 4,0 millions de dollars. En 2017, les activités de financement avaient réduit les liquidités de 239,9 millions de dollars en raison d'une réduction nette de 207,4 millions de dollars du financement par emprunt.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement (en millions de dollars)	**31 décembre 2018**	**31 décembre 2017**
Variation nette des facilités de crédit syndiquées	18,7	(391,8)
Augmentation de la dette à long terme	-	195,9
Remboursement de la dette à long terme	(6,7)	(11,5)
Dividendes sur les actions ordinaires	(33,3)	(30,5)
Rachat d'actions ordinaires	(4,0)	-
Autres	(0,7)	(2,0)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**(26,0)**	**(239,9)**

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des nombres peut ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont nécessité des liquidités de 108,5 millions de dollars au cours de l'exercice 2018, comparativement à une utilisation de liquidités de 58,5 millions de dollars en 2017. Les acquisitions de PFP et WP ont nécessité un investissement de 54,5 millions de dollars, tandis que les achats d'immobilisations corporelles ont nécessité 51,6 millions de dollars de liquidités, comme il est expliqué ci-après.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (en millions de dollars)	**31 décembre 2018**	**31 décembre 2017**
Acquisition d'entreprises	(54,5)	(5,8)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(51,6)	(50,6)
Autres	(2,4)	(2,1)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(108,5)**	**(58,5)**

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des nombres peut ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

Obligations financières
Le tableau suivant présente les échéances des obligations financières au 31 décembre 2018 :

Obligations financières (en millions de dollars)	**Valeur comptable**	**Flux monétaires contractuels**	**Moins de 1 an**	**1 à 3 ans**	**4 à 5 ans**	**Plus de 5 ans**
Comptes créditeurs et charges à payer	133,3	133,3	133,3	–	–	–
Obligations liées à la dette à long terme	513,5	601,8	25,5	51,7	303,1	221,5
Paiements minimaux en vertu d'obligations liées à des contrats de location simple	–	132,8	30,2	46,9	26,2	29,5
Contrats dérivés sur marchandises	8,1	8,3	4,1	4,2	–	–
Ententes de non-concurrence	4,3	4,6	1,6	3,0	–	–
Obligations financières	**659,2**	**880,8**	**194,7**	**105,8**	**329,3**	**251,0**

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ACTIONS ET LES OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 31 décembre 2018, le capital-actions de la Société était constitué de 69 267 732 actions ordinaires émises et en circulation (69 342 095 au 31 décembre 2017). Le tableau qui suit présente l'évolution du capital-actions en circulation pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

Nombre d'actions (en milliers)	**Exercice clos le 31 décembre 2018**
Solde au début de l'exercice	69 342
Rachat d'actions ordinaires	(105)
Régimes d'achat d'actions des employés	31
Solde à la clôture de l'exercice	**69 268**

Au 14 mars 2019, le capital-actions de la Société était constitué de 69 125 146 actions ordinaires émises et en circulation.

Au 31 décembre 2018, le nombre d'options en circulation en vue d'acquérir des actions ordinaires émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Société était de 45 000 (45 000 au 31 décembre 2017), dont 39 000 pouvaient être exercées (33 000 au 31 décembre 2017). Au 14 mars 2019, le nombre d'options en circulation était de 45 000, dont 39 000 d'entre elles pouvaient être exercées.

DIVIDENDES

Le conseil d'administration de Stella-Jones a déclaré les dividendes trimestriels suivants au cours de l'exercice 2018 :

Date de déclaration	**Date de clôture des registres**	**Date de paiement**	**Montant du dividende**
13 mars 2018	6 avril 2018	27 avril 2018	0,12 $
2 mai 2018	6 juin 2018	27 juin 2018	0,12 $
7 août 2018	3 septembre 2018	21 septembre 2018	0,12 $
1er novembre 2018	3 décembre 2018	20 décembre 2018	0,12 $

Le 14 mars 2019, soit après la clôture de l'exercice, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,14 $ par action ordinaire payable le 26 avril 2019 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 5 avril 2019. Il s'agit d'un dividende admissible.

La déclaration de dividendes futurs ainsi que leurs montants et dates de versement continueront d'être évalués par le conseil d'administration de la Société en tenant compte des clauses restrictives contenues dans les documents de prêt de la Société ainsi qu'en fonction de son rendement financier et de ses besoins en liquidités. La Société ne peut garantir les montants ni les dates de versement de tels dividendes dans le futur.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

La Société fait face, à l'occasion, à des réclamations et des poursuites dans le cours normal de ses activités. La direction ne peut, à l'heure actuelle, déterminer avec exactitude l'issue de ces procédures, mais à son avis, celles-ci ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ou sur les résultats d'exploitation de la Société.

La Société a émis des garanties totalisant 29,7 millions de dollars en 2018 (19,0 millions de dollars en 2017) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas que ces garanties seront exigibles et n'a donc enregistré aucune provision relative aux garanties dans les états financiers consolidés.

Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens, ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et les rejets d'effluents d'eaux usées. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Cependant, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

RISQUES ET INCERTITUDES

Conjoncture économique

Un changement négatif dans les conditions économiques pourraient toucher une grande partie ou même la totalité des marchés que la Société dessert, ce qui réduirait la demande pour ses produits et aurait une incidence négative sur ses résultats d'exploitation. Ce contexte économique pourrait également avoir des répercussions sur la situation financière d'un ou de plusieurs fournisseurs clés de la Société, ce qui affecterait sa capacité à s'approvisionner en matières premières et composantes afin de répondre à la demande des clients pour ses produits.

Dépendance à l'égard de clients importants

La Société dépend de clients importants pour une grande partie de ses ventes et la perte d'un ou de plusieurs de ces clients importants pourrait entraîner une chute importante de sa rentabilité. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les dix plus importants clients de la Société ont représenté environ 44,2 % de ses ventes. Durant cette même période, le client le plus important de la Société a représenté environ 16,6 % des ventes totales et est associé à la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel alors que le deuxième client en importance a représenté environ 9,3 % des ventes totales et est associé à la catégorie des traverses de chemin de fer.

Disponibilité et coût des matières premières

La direction estime que la Société pourrait être touchée par des fluctuations éventuelles des prix du bois. Bien que la Société ait obtenu des licences de coupe à long terme et qu'elle tire profit de ses relations bien établies avec des propriétaires forestiers privés et d'autres fournisseurs, rien ne garantit que ces licences seront respectées ou renouvelées au moment de leur expiration, ni que les fournisseurs continueront à fournir du bois adéquat à la Société.

En outre, il n'existe qu'un nombre limité de fournisseurs de certains produits de préservation utilisés par la Société dans son processus de production, ce qui réduit la disponibilité de sources d'approvisionnement de rechange dans l'éventualité de pénuries imprévues ou d'une perturbation de la production. Bien que la Société atténue ce risque en recherchant et en identifiant des fournisseurs de rechange à l'extérieur de son réseau d'approvisionnement habituel, rien ne garantit qu'elle sera en mesure d'assurer l'approvisionnement de toutes les matières requises pour fabriquer ses produits. La Société peut avoir recours à des contrats dérivés sur marchandises, lorsque disponibles, pour couvrir un pourcentage des besoins anticipés afin d'assurer des coûts de production stables.

Risque lié à l'environnement
La Société est assujettie à plusieurs lois et règlements en matière d'environnement, notamment ceux portant sur les rejets dans l'air et dans l'eau, les émissions de substances dangereuses et toxiques et la remise en état de sites contaminés. Ces lois et règlements sur l'environnement exigent que la Société obtienne divers permis, inscriptions, licences et autres approbations en matière d'environnement et qu'elle effectue des inspections et des essais de conformité et respecte les délais concernant les exigences de communication afin de pouvoir faire fonctionner ses installations de fabrication et d'exploitation.

La conformité avec ces lois et règlements sur l'environnement continuera d'avoir une incidence sur les activités de la Société en lui imposant des frais d'exploitation et d'entretien ainsi que des dépenses en immobilisations nécessaires. L'omission de s'y conformer peut engendrer des mesures d'application civiles ou pénales susceptibles d'entraîner, entre autres, le paiement d'amendes substantielles, souvent calculées quotidiennement, ou dans des cas extrêmes, l'interruption ou la suspension des activités à l'installation visée.

Aux termes des divers lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux, la Société, en qualité de propriétaire, de locataire ou d'exploitant, est susceptible d'être tenue responsable des frais d'enlèvement de contaminants ou de remise en état des sols se trouvant sur ses sites. Les frais de remise en état et autres frais nécessaires au nettoyage ou traitement des sites contaminés peuvent être considérables. Toutefois, dans certains cas, la Société bénéficie d'indemnités de la part d'anciens propriétaires de ses sites. La présence de contaminants sur les sites de la Société ou en provenance de ceux-ci pourrait la rendre responsable envers des tiers ou des instances gouvernementales pour des lésions corporelles, l'endommagement de biens ou tout préjudice causé à l'environnement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société de vendre ou de louer ses biens immobiliers, ou de contracter des emprunts en offrant ces biens en garantie.

La possibilité que des changements importants soient apportés aux lois et aux règlements en matière d'environnement constitue un autre facteur de risque pour la Société. Bien qu'il ne soit pas possible de prévoir l'issue et la nature de ces changements, ceux-ci pourraient faire augmenter de façon importante les dépenses en immobilisations et les frais engagés par la Société pour que ses installations visées se conforment à ces changements.

Bien que la Société ait été partie à des litiges en matière d'environnement, notamment des réclamations pour préjudices physiques et pour diminution de la valeur de propriétés, les résultats et les coûts associés n'ont pas été importants. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée que ce sera toujours le cas à l'avenir, étant donné que les résultats des différends sur les questions d'ordre environnemental et les décisions rendues sur les litiges en environnement restent imprévisibles.

Les activités de la Société se sont développées et son image s'est renforcée en grande partie grâce à sa production et sa livraison constante de produits de grande qualité, tout en maintenant un niveau élevé de responsabilité face à la protection de l'environnement. Les revendications des autorités réglementaires, des communautés ou des clients à l'égard de pratiques irresponsables pourraient porter atteinte à la réputation de la Société. Une publicité défavorable découlant de violations réelles ou perçues des lois, règlements sur l'environnement ou pratiques courantes de l'industrie pourrait avoir un effet négatif sur la fidélité de la clientèle, contribuer à réduire la demande, affaiblir la confiance du marché et, en dernier ressort, entraîner une réduction du cours des actions de la Société. Ces effets négatifs pourraient être ressentis même si les allégations n'étaient pas fondées et que la Société ne soit pas tenue responsable.

Risque lié aux acquisitions
Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la Société prévoit acquérir d'autres entreprises complémentaires lorsque ces transactions se justifieront sur le plan économique et stratégique. Rien ne garantit que la Société réussira à gérer de façon efficace l'intégration d'autres entreprises qu'elle pourrait acquérir. Si les synergies prévues ne sont pas réalisées ou si la Société ne réussit pas à intégrer les nouvelles entreprises à son réseau existant, les activités de la Société, ses résultats d'exploitation, sa rentabilité et sa situation financière pourraient en souffrir de manière importante. La Société pourrait également engager des coûts et mobiliser l'attention de son équipe de direction pour des acquisitions potentielles qui pourraient ne jamais être réalisées.

En outre, bien que la Société procède à des vérifications diligentes à l'égard de ses acquisitions, une entreprise acquise pourrait avoir des obligations qui ne soient découvertes par la Société qu'une fois l'acquisition réalisée et pour lesquelles la Société pourrait devenir responsable. De telles obligations pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats d'exploitation, la rentabilité et la situation financière de la Société.

Risque de litiges

La Société est exposée aux risques de litiges dans le cours normal de ses activités de la part d'employés, de clients, de fournisseurs, de concurrents, d'actionnaires, d'organismes gouvernementaux ou d'autres parties qui peuvent prendre la forme d'actions privées, de recours collectifs, de procédures administratives, de mesures réglementaires ou d'autres procédures. Il est difficile d'anticiper ou de quantifier l'issue d'un litige. Les demandeurs dans ces types de poursuites ou de réclamations peuvent chercher à obtenir des montants très importants ou indéterminés, et l'ampleur de la perte éventuelle dans le cadre de ces poursuites ou réclamations peut demeurer inconnue pendant de longues périodes de temps. Peu importe le résultat, un litige peut entraîner des coûts importants pour la Société. En outre, un litige pourrait détourner l'attention et les ressources de la direction des activités quotidiennes de la Société.

Risque de couverture d'assurance

La Société maintient une assurance sur les biens, une assurance risques divers, une assurance responsabilité civile générale et une assurance contre les accidents du travail, mais ces couvertures pourraient ne pas couvrir la totalité des risques liés aux dangers associés à ses activités et elles sont assujetties à des restrictions, notamment des franchises et une couverture de responsabilité maximale. La Société peut engager des pertes qui dépassent les limites ou la couverture de ses polices d'assurance, y compris des obligations et des mesures correctives dans le cadre du respect des lois sur l'environnement. En outre, à l'occasion, divers types de couvertures d'assurance pour les sociétés qui exercent leurs activités dans le même secteur que la Société n'étaient pas offertes selon des conditions acceptables sur le plan commercial ou, dans certains cas, n'étaient pas offertes du tout. À l'avenir, la Société pourrait ne pas être en mesure d'obtenir le même niveau de couverture dont elle bénéficie actuellement et les primes qu'elle verse pour sa couverture pourraient augmenter de façon importante.

Risque de change

La Société s'expose aux risques de change en raison de certaines de ses exportations de biens fabriqués au Canada. La Société s'efforce d'atténuer ces risques en achetant des matières premières en dollars américains qu'elle utilise dans son processus de fabrication au Canada. La Société peut également avoir recours à des contrats de change à terme pour couvrir ses rentrées et sorties nettes de fonds en dollars américains. Le recours à de telles opérations de couverture peut comporter des risques spécifiques, notamment le défaut possible de l'autre partie à l'opération et le manque de liquidité. Compte tenu de ces risques, il existe une possibilité que le recours à des opérations de couverture puisse entraîner des pertes supérieures à celles qui se seraient réalisées sans recours aux opérations de couverture.

Risque des fluctuations des taux d'intérêt

Au 31 décembre 2018, 96,0 % de la dette à long terme de la Société était à taux d'intérêt fixes, réduisant ainsi l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt. La Société conclut des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêts sur sa dette à long terme assujettie à des taux d'intérêt variables. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans échange du montant nominal de référence sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. Les intérêts débiteurs sur la dette sont ajustés pour y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt. Cependant, si les taux d'intérêt augmentent, les obligations liées au service de la dette visant la dette à taux d'intérêt variable de la Société augmenteront même si le montant emprunté demeure le même, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités, les résultats d'exploitation, la rentabilité et la situation financière de la Société.

Risque de crédit des clients
L'état de la situation financière de la Société comporte un niveau élevé de créances clients. Cette valeur est répartie entre les nombreux contrats et clients. Les créances clients de la Société comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. Bien que la Société réduise ce risque en traitant majoritairement avec des exploitants de chemin de fer de catégorie 1, de grands détaillants et des fournisseurs de services publics de grande envergure, rien ne garantit que les créances seront payées dans les délais voulus, si tant est qu'elles le soient.

Risque lié à la cybersécurité et aux technologies de l'information
La Société dépend des technologies de l'information pour traiter, transmettre et stocker des informations électroniques dans le cadre de ses activités quotidiennes. Malgré les systèmes et les contrôles en matière de sécurité de la Société et ceux de ses tiers fournisseurs, les technologies de l'information de la Société et son infrastructure d'information peuvent être vulnérables à des cyberattaques par des pirates informatiques ou encore à des accès non autorisés attribuables à des erreurs commises par des employés, à des méfaits ou à d'autres perturbations. Toute faille de ce genre pourrait entraîner des interruptions de l'exploitation, des hausses de coûts ou le détournement de données sensibles pouvant nuire à la bonne marche des activités de la Société, donner lieu à des litiges et avoir une incidence négative sur la réputation de la Société. Afin de réduire le risque d'incidents pouvant avoir un impact sur la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information, la Société a investi dans des systèmes de contrôle de la confidentialité des données et dans la protection contre les menaces, et a adopté des politiques, procédures et contrôles en matière de détection et d'atténuation. De plus, la Société utilise des systèmes de technologies de l'information dans ses opérations et toutes interruptions à ces systèmes pourraient créer des perturbations aux opérations quotidiennes le temps de les réparer ou de les mettre à jour.

Risque lié à l'impôt des sociétés
En estimant l'impôt sur les résultats à payer de la Société, la direction utilise des principes comptables pour déterminer les positions fiscales qui sont susceptibles d'être soutenues par les administrations fiscales compétentes. Il n'y a toutefois aucune garantie qu'il n'y aura pas d'écart important entre le montant réel de ses avantages fiscaux ou de son passif d'impôt et les estimations ou les attentes de la direction. La législation, la réglementation et les interprétations fiscales qui s'appliquent aux activités de la Société évoluent sans cesse. De plus, les avantages fiscaux futurs et les passifs d'impôt futur dépendent de facteurs qui sont essentiellement incertains et susceptibles de changer, notamment les résultats futurs, les taux d'imposition futurs et la répartition prévue des secteurs d'activité entre les différentes juridictions où la Société mène ses opérations. De plus, les déclarations de revenus de la Société font continuellement l'objet d'examens par les administrations fiscales compétentes. Ces administrations fiscales déterminent le montant réel de l'impôt à payer ou à recevoir, des avantages fiscaux futurs ou des passifs d'impôt futur ou de toute charge d'impôt sur les résultats que la Société pourrait être tenue de comptabiliser. Les montants déterminés par les autorités fiscales peuvent devenir définitifs et obligatoires pour la Société. L'un ou l'autre des facteurs mentionnés ci-dessus pourrait avoir une incidence négative importante sur le résultat net ou les flux de trésorerie de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

La Société recourt à des instruments dérivés afin d'obtenir une couverture économique visant à atténuer divers facteurs de risque. La juste valeur de ces instruments s'entend du prix dont conviendraient des parties consentantes n'ayant aucun lien de dépendance et agissant en toute liberté et en pleine connaissance de cause. La juste valeur de ces instruments dérivés est déterminée à partir des prix sur des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. Lorsqu'aucun prix de marché n'est disponible, des techniques d'évaluation sont utilisées, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés. La technique d'évaluation intègre l'ensemble des facteurs devant être pris en compte dans l'établissement d'un prix, y compris le propre risque de crédit de la Société, de même que le risque de crédit de la contrepartie.

Gestion des risques liés aux taux d'intérêt
Les risques liés aux taux d'intérêt correspondent au risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de l'évolution des taux d'intérêt sur le marché. La Société contracte des emprunts aussi bien à taux fixe qu'à taux variable. La gestion des risques a pour objectif de minimiser la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt aient des répercussions négatives sur les flux de trésorerie de la Société. La Société conclut des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à court et à long terme. Au 31 décembre 2018, la Société était partie à deux contrats de swap de taux d'intérêt comme couverture d'emprunts de 252,4 millions de dollars et dont les dates d'échéance s'échelonnent d'avril 2021 à décembre 2021. Ces instruments sont présentés à leur juste valeur et désignés comme couverture de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2018, le ratio des emprunts à taux fixe et à taux variable s'établissait à 96,0 % et 4,0 %, respectivement, incluant l'incidence des positions de swap de taux d'intérêt (100,0 % et 0,0 %, respectivement, au 31 décembre 2017).

Gestion des risques liés aux taux de change
Les résultats financiers de la Société sont publiés en dollars canadiens, alors qu'une partie de ses activités au Canada est réalisée en dollars US. Les risques liés aux taux de change correspondent au risque de répercussions des fluctuations des taux de change sur les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie. La gestion des risques par la Société a pour objectif de réduire les risques de flux de trésorerie découlant des flux de trésorerie libellés en devises étrangères. Lorsque la couverture naturelle des ventes et des achats ne s'apparie pas, la Société recourt à des contrats de change à terme pour couvrir ses rentrées et sorties nettes de fonds en dollars US. Au 31 décembre 2018, la Société n'était partie à aucun contrat de change à terme.

Gestion des risques liés aux prix du diesel et du pétrole
Les risques liés aux prix du diesel et du pétrole correspondent au risque de fluctuations des flux de trésorerie futurs en raison de l'évolution des prix du diesel et du pétrole. Afin de gérer son exposition aux prix du diesel et du pétrole et aider à atténuer la volatilité des flux de trésorerie opérationnels, la Société recourt à des contrats dérivés sur marchandises reposant sur le prix du *New York Harbor Ultra Low Sulfur Diesel Heating Oil* dans le but de réduire le risque de fluctuation des prix de ces produits de base. Au 31 décembre 2018, la Société était partie à des contrats de couverture de produits de base pour 12,0 millions de gallons (1,2 million en 2017) de diesel et pétrole qui couvrent des besoins pour 2019 et 2020. Ces instruments sont présentés à leur juste valeur et n'ont pas été désignés comme couverture aux fins comptables.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables utilisées par la Société sont décrites à la Note 2 des états financiers consolidés audités aux 31 décembre 2018 et 2017, de même qu'à la rubrique ci-après du présent rapport de gestion traitant de l'incidence des nouvelles normes comptables publiées qui fait état des changements apportés aux conventions comptables au chapitre de la constatation des produits et des instruments financiers.

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB et le Manuel CPA Canada, Partie 1 ─ Comptabilité.

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif ainsi que sur la divulgation d'éléments d'actif et de passif éventuels aux dates des états financiers, de même que sur le montant des produits et des charges déclarés au cours des périodes visées. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée d'utilité estimative des actifs, la dépréciation du goodwill, la détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le contexte d'une acquisition et la dépréciation des actifs non courants. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et parfois de façon importante. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

Incidence des nouvelles normes comptables

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui précise la méthode et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. IFRS 15 annule et remplace IAS 18 *Produits des activités ordinaires*, IAS 11 *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. L'adoption rétrospective de cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société, et la nouvelle méthode comptable a été définie comme suit :

La Société vend des produits en bois traité et non traité (les « Produits »), ainsi que des services de traitement. Les revenus provenant de la vente de Produits sont comptabilisés lorsque la Société remplit une obligation de prestation en transférant un Produit promis à un client. Les Produits sont considérés transférés lorsque le client obtient le contrôle des Produits, soit aux installations de fabrication de la Société ou à l'établissement du client. On entend par contrôle des Produits la capacité de décider de l'utilisation des Produits et d'en tirer la quasi-totalité des avantages restants.

La Société offre le traitement de produits du bois qui appartiennent à de tierces parties. Les revenus associés à ces services de traitement sont comptabilisés suivant le critère du moment précis étant donné que les produits du bois doivent être traités rapidement.

Les ventes de Produits peuvent faire l'objet de ristournes rétrospectives basées sur les ventes totales sur une période de douze mois, sujettes à certaines conditions contractuelles. Les revenus provenant de ces ventes sont comptabilisés en fonction du prix indiqué dans le contrat, déduction faite de l'estimation des ristournes. Les ristournes sont estimées et prévues en fonction de l'expérience accumulée, au moyen de la méthode de la valeur attendue, et les revenus ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable qu'un renversement significatif n'aura pas lieu. Un passif est comptabilisé pour les ristournes prévues en fonction des ventes réalisées jusqu'à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les ventes de Produits peuvent également faire l'objet de rabais rétrospectifs basés sur les ventes totales sur une période de douze mois, sujets à certaines conditions contractuelles. Les revenus provenant de ces ventes sont comptabilisés en fonction du prix de vente moyen prévu pour la période donnée. Les rabais sont estimés et prévus en fonction de l'expérience accumulée, au moyen de la méthode de la valeur attendue, et les revenus ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable que les conditions contractuelles seront remplies. Le prix contractuel est facturé au client et un passif est comptabilisé aux fins d'ajustement au prix moyen.

Une créance est comptabilisée lorsque le contrôle des Produits est transféré au client, puisqu'il s'agit du moment précis où la contrepartie devient inconditionnelle, c'est-à-dire que seul l'écoulement du temps détermine que le paiement de la contrepartie est exigible.

IFRS 9 – *Instruments financiers*

La version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers* a été publiée par l'IASB en juillet 2014 et remplace IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation.* IFRS 9 introduit un modèle de classement et d'évaluation, un modèle unique de dépréciation basé sur les pertes de crédit attendues et une quasi-refonte de la méthode de la comptabilité de couverture. Basé sur les principes, le nouveau modèle unique de classement des actifs financiers est fondé sur les caractéristiques des flux de trésorerie et sur le modèle économique dans lequel s'inscrit la détention de l'actif financier. Il donne aussi lieu à un modèle unique de dépréciation qui sera appliqué à tous les instruments financiers, ce qui exigera une comptabilisation plus opportune des pertes de crédit attendues. De plus, il modifie le risque de crédit propre d'une entité pour les passifs que l'entité a choisi d'évaluer à la juste valeur, de sorte que les profits réalisés sur ces passifs et découlant de la détérioration du risque de crédit propre de l'entité ne seront plus portés en résultat net. L'adoption rétrospective de cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société, et la nouvelle méthode comptable a été définie comme suit :

La Société comptabilise un actif financier ou un passif financier dans son état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Lors de la comptabilisation initiale, la Société

évalue un actif financier ou un passif financier à sa juste valeur majorée ou minorée, dans le cas d'un actif financier ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de cet actif financier ou de ce passif financier.

Actifs financiers

La Société classera les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net, en fonction de son modèle économique pour la gestion de l'actif financier et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Les trois catégories se définissent comme suit :

a) Coût amorti – un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies :
   - la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique ayant pour objectif de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
   - les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.
b) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – les actifs financiers sont classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers.
c) Juste valeur par le biais du résultat net – les actifs financiers dont la détention ne s'inscrit pas dans l'un des deux modèles économiques mentionnés aux points a) et b) sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Lorsque la Société change de modèle économique pour la gestion des actifs financiers, et seulement alors, elle doit reclasser tous les actifs financiers touchés.

Les actifs financiers de la Société se composent de trésorerie, d'équivalents de trésorerie, de créances et d'instruments financiers dérivés. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les créances sont évalués au coût amorti. Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les instruments financiers dérivés qui sont désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Passifs financiers

Les passifs de la Société comprennent les comptes créditeurs et charges à payer, la dette bancaire, la dette à long terme et les instruments financiers dérivés. Les comptes créditeurs et charges à payer, la dette bancaire et la dette à long terme sont évalués au coût amorti. Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les instruments financiers dérivés qui sont désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Après la comptabilisation initiale, une entité ne peut reclasser aucun passif financier.

Dépréciation

La Société évalue de façon prospective les pertes de crédit attendues associées à ses investissements en titres de créances comptabilisés au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La méthode de dépréciation appliquée ne sera pas la même si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée permise par IFRS 9, qui exige que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées dès la comptabilisation initiale des créances.

Transactions de couverture

Dans le cadre de sa stratégie de couverture, la Société envisage le recours à des instruments financiers dérivés comme des contrats de change à terme afin de limiter son exposition au risque de variation des entrées de trésorerie liées aux ventes en dollars américains de ses installations canadiennes. Elle envisage également des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des variations de taux d'intérêt sur son endettement à court terme

et sa dette à long terme. Ces instruments financiers dérivés sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie à des fins comptables et sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. Le gain (ou la perte) lié à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement au résultat net, dans autres revenus (charges).

Lorsque des contrats à terme sont utilisés comme couverture de transactions prévues, la Société ne désigne généralement comme instrument de couverture que la variation de la juste valeur de l'élément prix au comptant du contrat à terme. Le gain (ou la perte) lié à la partie efficace de la variation de l'élément prix au comptant de contrats à terme est comptabilisé aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. La variation de l'élément à terme du contrat qui est lié à l'élément couvert est comptabilisée aux capitaux propres, dans la réserve pour coûts de couverture dans les autres éléments du résultat global. Dans certains cas, la Société peut désigner comme instrument de couverture la totalité de la variation de la juste valeur du contrat à terme (y compris les points à terme). Dans ces cas, le gain (ou la perte) lié à la partie efficace de la variation de la juste valeur de la totalité du contrat à terme est comptabilisé aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. Les montants cumulés dans les capitaux propres sont reclassés dans la période où l'élément couvert a une incidence sur le résultat net.

Lorsqu'un instrument de couverture vient à échéance ou est vendu ou résilié, ou lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, tout gain (ou perte) cumulé différé et tout coût de couverture différé dans les capitaux propres à ce moment demeure dans les capitaux propres jusqu'à la réalisation de la transaction prévue. Si la Société ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise, le gain (ou la perte) cumulé et les coûts de couverture différés qui ont été comptabilisés dans les capitaux propres sont immédiatement reclassés au résultat net.

Incidence des nouvelles normes comptables publiées, mais non encore entrées en vigueur

IFRS 16 – *Contrats de location*
En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 *Contrats de location*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, pour les deux parties au contrat de location. La norme remplace IAS 17 *Contrats de location*, et les interprétations relatives aux contrats de location : IFRIC 4 *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, SIC-15 *Avantages dans les contrats de location simple* et SIC-27 *Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location*. La norme entre en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2019.

En vertu de la nouvelle norme, la Société comptabilisera, dans l'état de la situation financière, un actif (le droit d'utilisation sur les actifs loués) d'environ 119,0 millions de dollars, qui est un montant équivalent aux flux de trésorerie actualisés des paiements minimaux exigibles dans l'avenir, ainsi qu'une obligation financière correspondante. Les actifs seront amortis sur la durée des contrats de location dont la moyenne pondérée est de 78 mois. Le passif sera ajusté selon des paiements contractuels aux locateurs et une dépense financière correspondante sera comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette nouvelle norme sur résultat net.

Le tableau suivant présente les principaux éléments qui seront touchés par l'adoption d'IFRS16 :

Aspects de la Société touchés	Analyse	Incidence
Présentation de l'information financière	L'analyse vise notamment à déterminer les contrats qui entreront dans le champ d'application de la nouvelle norme ainsi que les options offertes par la nouvelle norme, et la nécessité de l'appliquer de manière rétrospective intégrale aux termes d'IAS 8 ou de façon rétrospective sans retraitement des chiffres correspondants.	La Société adoptera IFRS 16 pour son exercice débutant le 1er janvier 2019 de façon rétrospective sans retraitement des chiffres correspondants et emploiera les exemptions pour les contrats de location à court terme et les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur.
Systèmes informatiques	La Société a analysé la nécessité d'apporter des changements à ses systèmes informatiques afin d'optimiser la gestion de près de 700 contrats de location qui entreront dans le champ d'application de la nouvelle norme.	La Société a implanté une solution de technologie de l'information aux fins de la comptabilisation et de l'évaluation éventuelles des contrats de location qui entrent dans le champ d'application. L'implantation a été complétée avant la fin de l'exercice 2018.
Contrôles internes	La Société a réalisé une analyse des changements à apporter à l'environnement de contrôle par suite de l'adoption d'IFRS 16.	De nouveaux contrôles ont été mis en place afin de permettre une réconciliation mensuelle des actifs et passifs aux registres auxiliaires détaillés ainsi que la réconciliation des charges financières et de dépréciation connexes. Une analyse visant à réconcilier les soldes d'ouvertures avec les soldes de fermeture de ces actifs et passifs sera également préparée mensuellement. Tous les contrats de location sont approuvés par la direction au siège social afin de s'assurer qu'ils sont tous consignés aux fins de la comptabilité.
Parties prenantes	La Société a réalisé une analyse de l'incidence sur la communication de l'information à ses parties prenantes par suite de l'adoption d'IFRS 16.	La Société a conclu qu'il n'y aura pas d'impact négatif ni de violation à des conditions contractuelles suite à l'adoption d'IFRS 16.

IFRIC 23 – *Incertitude relative aux traitements fiscaux*

En juin 2017, l'IASB a publié l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. Cette interprétation précise que si une entité conclut qu'il est probable qu'une autorité fiscale compétente accepte un traitement fiscal incertain, elle doit déterminer le résultat fiscal d'une manière cohérente avec le traitement fiscal utilisé ou qu'elle prévoit utiliser dans sa déclaration de revenus. Si elle conclut qu'il est improbable qu'un traitement fiscal donné soit accepté, l'entité doit déterminer l'incidence de l'incertitude pour chacun des traitements fiscaux incertains à l'aide de l'une des méthodes suivantes, en fonction de celle qui lui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude :

- le montant le plus probable : celui dont la probabilité d'occurrence est la plus élevée parmi tout l'éventail de résultats possibles;
- la valeur attendue : la somme des divers montants possibles, pondérés par leur probabilité d'occurence.

Une entité doit appliquer l'IFRIC 23 pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, l'application anticipée étant toutefois permise. La Société n'adoptera pas l'IFRIC 23 de façon anticipée et ne prévoit pas que son incidence soit importante.

IFRS 3 – *Regroupements d'entreprises*
En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, relatives à la définition d'une entreprise. Les modifications visent à aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actifs. Les modifications s'appliquent de façon prospective aux transactions qui ont lieu à l'ouverture ou après l'ouverture du premier exercice ouvert à compter du 1er janvier 2020, l'application anticipée étant toutefois permise.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La Société maintient des systèmes d'information, des procédures et des contrôles appropriés afin de s'assurer que l'information utilisée à l'interne et communiquée à l'externe soit complète, exacte, fiable et présentée dans les délais prévus. Les contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information devant être présentée par l'émetteur dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation. Ces contrôles et procédures sont également conçus pour garantir que cette information est rassemblée puis communiquée à la direction de la Société, y compris ses dirigeants signataires, selon ce qui convient pour prendre des décisions en temps opportun en matière de communication de l'information.

Le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision directe, la conception et l'efficacité des CPCI de la Société (au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) en date du 31 décembre 2018, et ont conclu que ces CPCI ont été conçus et opèrent de manière efficace.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir des contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière (« CIIF ») de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de publication externe, conformément aux IFRS.

La direction a procédé à l'évaluation de la conception et de l'efficacité opérationnelle de ses CIIF au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. L'évaluation a été réalisée conformément au cadre de référence proposé dans le guide intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (« COSO »). Cette évaluation a été réalisée par le président et chef de la direction ainsi que par le premier vice-président et chef des finances de la Société avec l'aide d'autres membres de la direction et employés de la Société, selon ce qui a été jugé nécessaire. En se basant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances ont conclu que la conception et l'efficacité opérationnelle des CIIF étaient adéquates au 31 décembre 2018.

Malgré l'évaluation qu'elle en a faite, la direction reconnaît que, peu importe la qualité de leur conception ou de leur mise en application, les contrôles et procédures ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs de contrôle qu'ils visent sont atteints.

CHANGEMENTS CONCERNANT LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Société n'a apporté aucun changement à la conception des CIIF durant la période s'échelonnant du 1er octobre 2018 au 31 décembre 2018 ayant eu, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur les CIIF de la Société.

PERSPECTIVES

Les traverses de chemin de fer et les poteaux destinés aux sociétés de services publics que produit la Société sont des composantes essentielles des infrastructures nord-américaines de transport et de services publics. Ces infrastructures doivent faire l'objet d'un entretien régulier, ce qui crée une demande relativement constante pour les produits de Stella-Jones. En période de croissance économique, la Société peut également profiter d'un accroissement de la demande découlant de l'expansion des réseaux ferroviaires et de télécommunications.

Pour 2019, compte tenu des conditions présentes sur les marchés qu'elle dessert, du niveau actuel des prix du bois, et dans l'hypothèse où les devises demeurent stables, la direction de la Société s'attend à une augmentation des ventes de Stella-Jones par rapport au précédent exercice, grâce à la hausse des prix dans les catégories des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics ainsi qu'à l'accroissement de la portée de la Société sur le marché des catégories du bois d'œuvre à usage résidentiel et des poteaux destinés aux sociétés de services publics. La direction s'attend également à une amélioration des marges par rapport à l'exercice 2018 dans l'ensemble de ses catégories de produits. La progression des marges sera principalement attribuable à la hausse des prix de vente et à l'accroissement des volumes de traverses de chemin de fer, jumelés à une amélioration de la composition des ventes dans la catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics. Par ailleurs, il est important de noter que la mise en œuvre d'IFRS 16 aura un impact positif sur le BAIIA en 2019 alors que l'impact sur le résultat net sera négatif en raison de charges financières plus élevées. La Société prévoit engager en 2019 un montant comparable à celui de l'exercice 2018 en immobilisations corporelles (51,6 millions de dollars en 2018) qui englobera un agrandissement d'usine à Cameron, au Wisconsin.

Dans la catégorie des traverses de chemin de fer, les sociétés de chemin de fer nord-américaines continueront d'entretenir le réseau ferroviaire continental du fait que les exploitants cherchent constamment à optimiser l'efficacité de leurs lignes. Les ventes et les marges devraient s'améliorer en 2019, par rapport au précédent exercice, en raison principalement de la hausse des prix de vente. En fait, la direction de la Société estime que l'augmentation des coûts des traverses de chemin de fer non traitées, jumelée à un resserrement de l'offre sur le marché, engendrera des ajustements à la hausse des prix de vente sur une base continue au cours des trimestres à venir.

Dans la catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics, la demande générée par les programmes d'entretien régulier demeure relativement stable au fil du temps. Les ventes et les marges devraient s'améliorer en 2019, par rapport au précédent exercice, grâce à la hausse des prix de vente, une forte demande générée par les programmes de remplacement et un accroissement des ventes liées à des projets spécifiques.

Dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel, la Société prévoit continuer à profiter de la demande soutenue générée par les projets de nouvelles constructions et de rénovation extérieure dans les marchés résidentiels et commerciaux en Amérique du Nord. Les ventes pour l'exercice 2019 devraient demeurer stables par rapport à celles réalisées en 2018 alors que l'augmentation de la demande du marché devrait être contrebalancée par une baisse des prix de vente aux clients, en raison d'une diminution des coûts du bois. La direction surveille de près les fluctuations des prix de ces produits de base, et adapte ses pratiques en matière d'approvisionnement en conséquence, de manière à maintenir ses marges, exprimées en dollars, sur des volumes comparables.

Il est important de souligner que les ventes de la catégorie des billots et du bois d'œuvre, une activité qui sert à optimiser l'approvisionnement et qui ne génère pas de marge, sont étroitement liées au prix du bois. En conséquence, une baisse du prix du bois engendrera une diminution des ventes, mais également une augmentation des marges globales, lorsque prises dans leur ensemble avec d'autres catégories de produits et inversement.

Stella-Jones est l'un des plus importants fournisseurs de produits industriels en bois traité et, de ce fait, compte mettre à profit la force de son réseau continental afin d'obtenir une part plus importante du volume de sa clientèle actuelle dans les marchés des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics, tout en demeurant à l'affût d'occasions de marché dans l'ensemble des catégories de produits. La Société poursuivra également ses efforts pour accroître la productivité de ses opérations dans l'ensemble de l'organisation.

À court terme, la Société concentrera ses efforts sur l'optimisation de sa capacité de production et la réduction des coûts dans l'ensemble de l'organisation. La génération de liquidités et le maintien de la prudence dans l'utilisation de l'effet de levier demeurent des priorités pour la direction. Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation serviront à réduire la dette, à investir dans le fonds de roulement ainsi que dans les immobilisations corporelles, à racheter ses propres actions et à maintenir une politique de dividende optimale au profit des actionnaires.

À long terme, la vision stratégique de la Société, axée sur l'expansion à l'échelle continentale, reste intacte du fait que la direction estime que les facteurs fondamentaux de chaque catégorie de produits demeureront solides. La situation financière solide de Stella-Jones lui permettra de poursuivre sa recherche d'occasions d'élargir encore davantage sa présence dans ses principaux marchés. Ces occasions devront répondre à ses exigences rigoureuses en matière d'investissement, offrir des opportunités de réaliser des synergies et créer de la valeur pour les actionnaires.

Le 14 mars 2019